



VJ
VEIL JOURDE

Benoît Gréteau

Novembre 2025



Benoît Gréteau

Avocat associé

b.greteau@veil.fr

Benoît dirige la pratique fiscale du cabinet.

Benoît Gréteau accompagne depuis 25 ans un large éventail de clients, groupes français et étrangers, dans leurs problématiques fiscales quotidiennes ou exceptionnelles et dans le traitement de leurs relations avec les autorités fiscales françaises.

Il intervient également sur la structuration fiscale des opérations de croissance, de réorganisation ou de financement. Dans ce contexte, il accompagne des entreprises, des fonds d'investissement et des managers.

Il accompagne régulièrement les PME et ETI dans leurs problématiques fiscales internationales (flux internationaux, mobilité des salariés et dirigeants, acquisitions et restructurations transfrontalières).

Il est distingué depuis 2011 dans les classements de référence Legal 500, Chambers et Décideurs.

Expertise

Fiscalité



Droit fiscal

L'évolution permanente de la législation française et internationale en matière fiscale nécessite une maîtrise des impacts pour les entreprises. L'équipe fiscale de Veil Jourde organise et sécurise les opérations de ses clients grâce à des solutions fiscales stratégiques et de haute qualité, alignées sur leurs enjeux.

L'équipe fiscale accompagne un large éventail d'entreprises françaises et étrangères dans leur gestion fiscale que ce soit pour leurs problématiques quotidiennes, leurs transactions et leurs relations avec les autorités fiscales françaises.

Elle dispose d'une expertise reconnue dans la structuration des opérations de private equity à l'occasion desquelles nous intervenons tant aux côtés de fonds d'investissement que pour des fondateurs ou managers.

L'équipe fiscale intervient, à l'appui des équipes M&A du cabinet, sur les aspects fiscaux des opérations de fusions-acquisitions, à tous les stades des opérations : revue fiscale d'acquisition, structuration de l'opération et collaboration dans la rédaction de la documentation juridique.

L'accompagnement global et dédié des dirigeants et actionnaires la conduit à les assister après leurs opérations et à collaborer avec les banques privées, family offices et gestionnaires de fortune.

Le département fiscal du cabinet revendique une expérience étoffée de traitement de dossiers impliquant les autorités fiscales, tant pour la sécurisation fiscale des projets (agréments et rescrits fiscaux), que pour l'assistance à contrôles et contentieux fiscaux.

Domaines d'intervention

Structuration fiscale des opérations
Corporate de fusions-acquisitions et de LBO

Fiscalité des dirigeants, chefs d'entreprise,
actionnaires et managers

Fiscalité des
entreprises

Contentieux
fiscal

Droit pénal
fiscal

Contrôles
fiscaux

Secteurs d'intervention

Nouvelles
technologies

Luxe

Distribution

Industrie



Veil Jourde

171 boulevard Haussmann - 75008 Paris

+ 33 01 56 69 56 69

contact@veil.fr

www.veil.fr